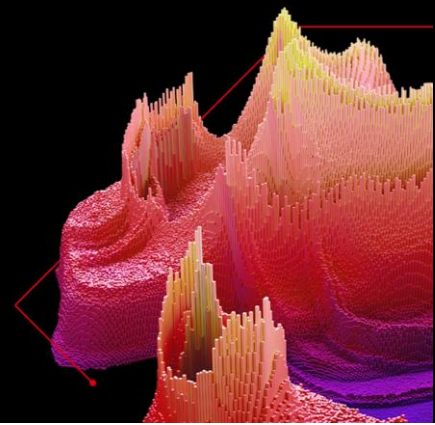


HSBC RIF - SRI Global Equity

Juillet 2024



- ◆ Le fonds est investi dans les marchés « actions internationales »
- ◆ L'objectif est de rechercher à maximiser la performance, sur la durée de placement recommandée d'au moins 5 ans, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire quantitative, en sélectionnant des titres d'entreprises qui satisfont à des critères Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance (E.S.G) et de qualité financière
- ◆ La stratégie associe un modèle propriétaire d'évaluation des facteurs ESG, à une approche ISR « best-in-class » qui exclut les secteurs du charbon, du tabac et de l'armement ainsi que les entreprises qui ne respecteraient pas un ou plusieurs Principes du Pacte Mondial des Nations-Unies

Caractéristiques du fonds

- ◆ Une gestion actions internationales active disciplinée qui vise à maximiser la performance en investissant sur des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques ESG et leur qualité financière
- ◆ Une approche « best-in-class » qui exclut les secteurs du charbon, du tabac et de l'armement ainsi que les entreprises qui ne respecteraient pas un ou plusieurs Principes du Pacte Mondial des Nations-Unies
- ◆ Historique de performance long et robuste bénéficiant du label ISR depuis 2018

Détails de la stratégie

Indice de référence indicatif ¹	MSCI World (Euro) ¹
Encours (30/06/24)	2,1 Md EUR
Date de début de la stratégie Changement de stratégie	9 Novembre 2007 Mars 2020
Gérant	Patrick Gautier
Catégorie SFDR	Article 8
Style de gestion	Gestion active

Label²



Classification³



Notation de durabilité⁴



Catégorie : Actions internationales, grandes capitalisations

Récompense⁵



Présentation non contractuelle, à caractère promotionnel destinée à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF et ne doit pas être distribuée à un public d'investisseurs non professionnel. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement. Toute souscription dans un OPC présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus et le cas échéant du DIC en vigueur.

Source: HSBC Asset Management, Juillet 2024. Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché. A titre illustratif uniquement.

1. Indice uniquement donné à titre de comparaison et d'illustration. Le fonds ne suit pas cet indice, est activement géré et sa performance peut différer, de façon matérielle, de celle de l'indice de référence.
2. Pour de plus amples informations sur le label ISR, veuillez consulter le site : <https://www.lalabelisr.fr/>
3. ESG: Environnement, Social and Governance. SFDR = Sustainable Finance Disclosure Regulation. Article 8 SFDR: Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.
4. Au 31/05/2024 - Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise utilisée dans le calcul du score ESG de Morningstar. Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise utilisée dans le calcul du score ESG de Morningstar. © Copyright 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ci-dessus : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs ; (2) ne sont pas autorisées à être copiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas garanties, entièrement ou partiellement, quant à leur exactitude. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. ¹ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Pour plus d'informations sur le développement durable de Morningstar, y compris sa méthodologie, voir https://www.morningstar.com/content/dam/marketing/shared/research/methodology/744156_Morningstar_Sustainability_Rating_for_Funds_Methodology.pdf
5. Les performances présentées concernent les années passées. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Source : HSBC Asset Management au 24 mai. Toutes les informations relatives aux méthodologies utilisées sont disponibles auprès du magazine Le Revenu.

Ce fonds de gestion active aide les investisseurs...



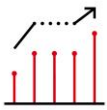
... à atteindre leurs objectifs de durabilité

- Un portefeuille d'entreprises aux scores ESG et intensité carbone supérieurs à l'indice de référence
- Un fonds Article 8 SFDR
- Un fonds labellisé ISR



... à diversifier leurs portefeuilles

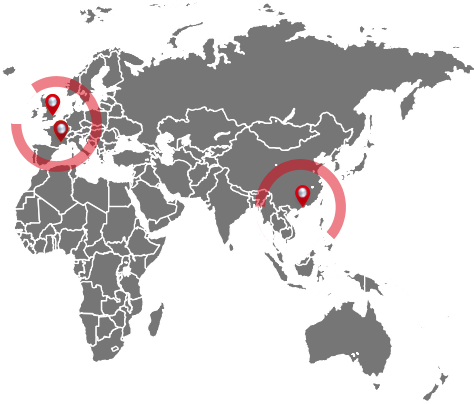
- Environ 100 titres, de secteurs et de régions très diversifiés, ciblant une tracking error de 2 % à 5 %



... à atteindre leurs objectifs de performance

- Performances robustes à long terme, avec un focus sur les critères ESG
- La recherche ESG doit contribuer à l'augmentation des performances sur la durée en intervenant à deux niveaux : la croissance future et la diminution du risque

Une équipe de gestion « Actions quantitative » expérimentée et étoffée



44 professionnels

18 nationalités avec des formations académiques diverses et complémentaires

Présence en Europe & en Asie

+ de 20 ans d'expérience en gestion action quantitative



Patrick Gautier est gérant de portefeuille au sein de l'équipe actions quantitative chez HSBC Asset Management à Paris et travaille dans le secteur financier chez HSBC depuis 2000.

Au sein de l'équipe, Patrick est en charge des stratégies « Actions internationales » ISR. Patrick est titulaire d'un DESS en Banque, Finance et Gestion des Risques de l'Université Paris XIII.

soutenue par une équipe Globale quantitative et ESG

Expertise quantitative	IR et ESG		
Sustainability Investment Solutions Lab (SISL)	Recherche et intégration ESG	Engagement actionnarial et dialogue	Spécialistes de l'IR
Recherche quantitative - Solutions et outils durables et climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'expertise en matière d'IR : spécialistes de la recherche ESG, des politiques, de la gouvernance, de la lutte contre le changement climatique, etc. • Intégration des critères ESG avec d'excellents résultats dans un contexte systématique • Amélioration du profil ISR grâce au vote, l'engagement et d'autres activités de gérance actionnariale 		

Source: HSBC Asset Management Juin 2024.

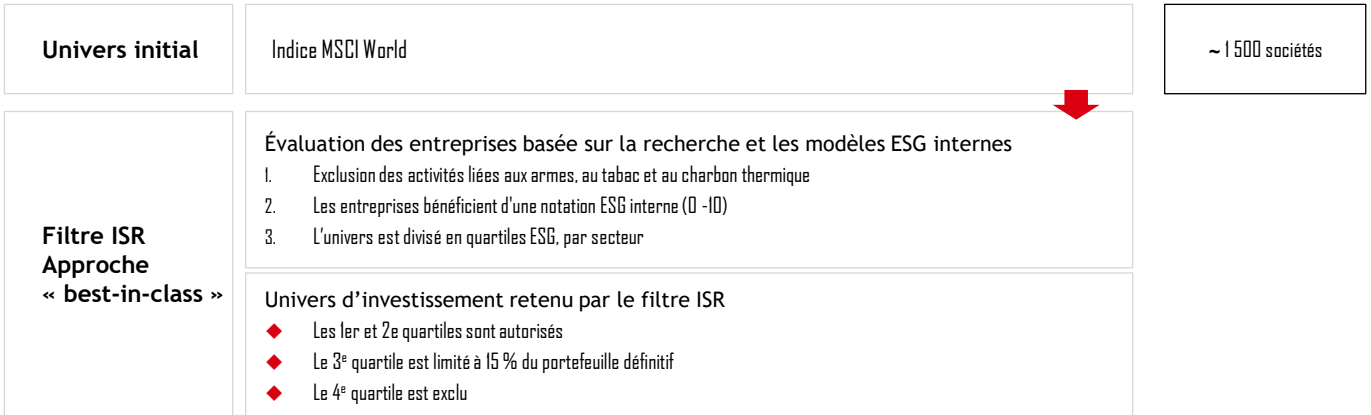
Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

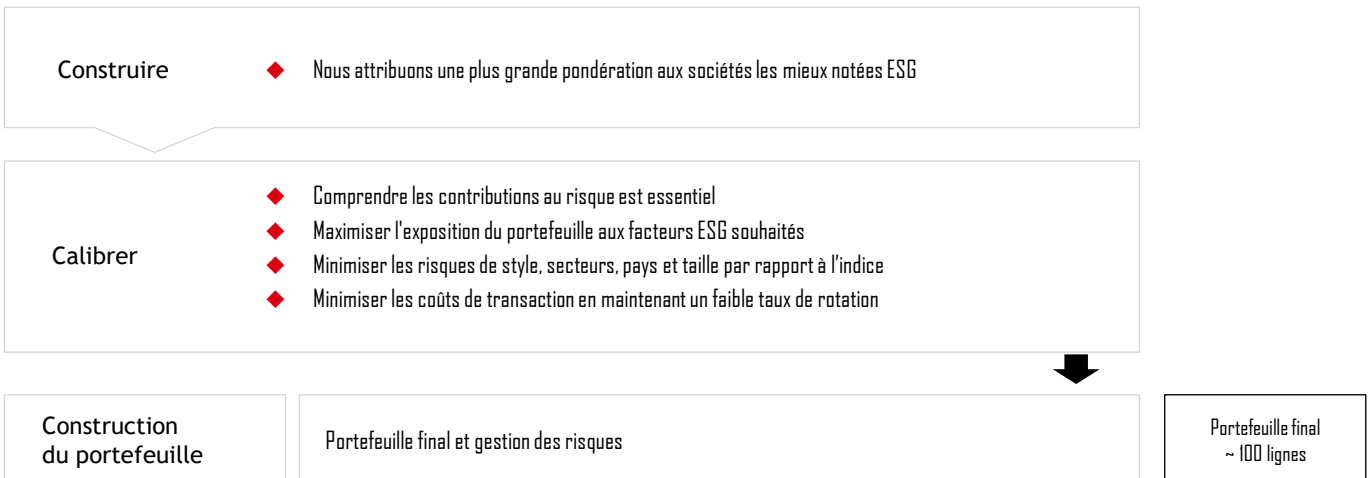
Processus de gestion

- ◆ Le processus suit deux étapes :
 - un filtre ISR à l'aide de l'approche « best-in-class »,
 - un processus d'investissement quantitatif

1^{er} niveau - ISR : exclusions normatives et approche « best-in-class » ESG



2^e niveau : Processus amélioré par les facteurs ESG



Détails SFDR

Objectif du fonds	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales (Article 8 SFDR)• Être exposé sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises sélectionnées pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance et leur qualité financière• Rechercher la meilleure performance par une gestion discrétionnaire sur les marchés actions internationales sur un horizon de placement recommandé d'au moins 5 ans
Caractéristiques environnementales et/ou sociales promues	<ul style="list-style-type: none">• Le compartiment promeut des caractéristiques E, S et G en investissant sur les marchés actions internationales en sélectionnant des titres d'entreprises choisis pour leurs qualités financières et pour leurs bonnes pratiques environnementales, sociales, de gouvernance selon une approche best-in-class. Cette approche consiste en une sélection des meilleures entreprises dans chaque secteur selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour chaque pilier ESG, plusieurs critères sont utilisés, incluant notamment : les émissions de CO2 pour le pilier E, la politique de rémunération et de formation pour le pilier S et la structure de management et de représentation des actionnaires pour le pilier G.• La liste exhaustive des fournisseurs de données ESG externes est disponible dans la section Informations ESG du compartiment sur notre site internet www.assetmanagement.hsbc.fr
Stratégie d'investissement	<ul style="list-style-type: none">• Un minimum de 75 % investi et exposé en actions internationales• Le processus de sélection des titres, constitué de 2 étapes indépendantes et successives repose sur des critères extra-financiers et sur des critères financiers• Exclusions listées ci-dessous
Exclusions	<p>Le FCP s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Exclure les émetteurs en violation d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (ou d'au moins deux violations présumées) et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.• Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants. Les armes controversées comprennent, mais sans s'y limiter, les mines antipersonnel, les armes à uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'elles sont utilisées à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique d'exclusion relative aux armes interdites par les traités internationaux.• Exclure les actions des sociétés du secteur de la Défense.• Exclure les actions des sociétés exerçant des activités liées au charbon thermique. S'agissant de la production d'électricité, sont partiellement exclues les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient d'une production d'électricité générée à l'aide du charbon thermique. S'agissant de l'extraction : les entreprises sont totalement exclues.• Exclure les actions des sociétés impliquées dans la production de tabac.• Examiner attentivement les questions environnementales au travers des activités de vote et d'engagement.
Principales incidences négatives ¹	<ul style="list-style-type: none">• Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises• Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales• Exposition à des armes controversées• Le fonds n'investira pas dans des actions d'entreprises exposées à certaines activités dites « exclues » (cf « exclusions »)
Approche ESG ²	Fitrage (normatif, négatif, positif/best in class), intégration ESG, engagement et vote
Classification SFDR	Article 8
AMF Doctrine	Communication centrale
Min E/S	80 %
Min Investissements durables	10 %

1. Pour de plus amples informations sur les définitions PAI, veuillez consulter le site [website](#)

2. Approche ESG basée sur les définitions GSIA, cliquez [ici pour plus de détails](#)

Plus d'informations sur la politique d'investissement responsable de HSBC AM disponibles sur notre site Internet. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques, objectifs et limites du fonds promu tels que décrits dans son prospectus, ses informations précontractuelles et ses informations clés pour l'investisseur pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier paragraphe, du règlement (UE) 2020/852.

Détails du fonds

HSBC Responsible Investment Fund (HSBC RIF) est une SICAV regroupant nos fonds « finance durable » dotés d'un label d'Etat

Forme juridique	OPCVM - SICAV (France)
Indice de référence	MSCI World Net Dividends Reinvested (Euro) ¹
Durée de placement recommandée	Minimum 5 ans
Souscriptions/Rachats	Quotidien avant 12h (CET)
Valorisation	Quotidienne
Société de gestion	HSBC Global Asset Management (France)
Devise de référence	Euro
Frais maximum	Frais de gestion financière : 1,50 % (part AC) 0,75 % (Part IC) Frais de fonctionnement et autres services : 0,10 % (part AC) 0,10 % (part IC)
Commissions de performance	Aucune
Commissions de souscription/rachat	Parts AC & IC : 3,00 % max. / Aucun
Montant minimum de souscription initiale	Parts AC : un millième d'action - Parts IC : 100 000 €
Affectation des résultats	Capitalisation (C)
Codes ISIN	AC: FR0000438905 IC: FR0010761072
Indicateur Synthétique de Risque ²	A risque plus faible ← Rendement généralement plus faible Rendement généralement plus élevé → A risque plus élevé
Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Informations Clés.	1 2 3 4 5 6 7
Fonds actif	Le fonds est géré activement
SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)	Article 8 : Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.
Mécanisme de Swing price ³	Oui
Contact	client.services-am@hsbc.fr

Principaux risques

- ◆ **Risque de perte en capital** : Le capital n'est pas garanti. Il est important de ne pas oublier que la valeur des investissements et de tout revenu en découlant peut varier à la hausse comme à la baisse et n'est pas garantie
- ◆ **Risques actions** : Le fonds est soumis au risque de fluctuation des marchés sur lesquels il est investi. La valeur liquidative pourra connaître des variations à la baisse comme à la hausse, en fonction des variations du marché des actions.
- ◆ **Gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
- ◆ **Risque de change** : Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. Les variations des taux de change entre les devises peuvent avoir un impact significatif sur la performance des produits présentés.
- ◆ **Risque de durabilité** : un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Source: HSBC Asset Management. A titre illustratif uniquement.

1. Indice uniquement donné à titre de comparaison et d'illustration. Le fonds ne suit pas cet indice, est activement géré et sa performance peut différer, de façon matérielle, de celle de l'indice de référence.
2. Le SRI (Summary Risk Indicator) est un indicateur global du niveau de risque du produit. L'échelle varie de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. Rien ne garantit que la notation restera la même et la classification peut varier à long terme. La note la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques. Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Informations Clés. Le fonds présente un indicateur de risque élevé. La valeur liquidative pourra connaître de fortes variations à la baisse comme à la hausse.
3. Le « swing pricing » est un mécanisme d'ajustement de prix destiné à protéger les porteurs de parts, ou actionnaires, d'un organisme de placement collectif (OPC) contre les coûts de transaction supportés par cet OPC du fait de nouvelles souscriptions ou de nouveaux rachats. Ces coûts de transaction comprennent, sans que cela soit limitatif, les commissions des brokers (pour les actions), l'écart des fourchettes entre prix acheteur et prix vendeur (pour les produits de taux), les taxes sur les transactions financières, les frais de transaction prélevés par le dépositaire, etc.

Avant toute souscription, les investisseurs doivent se référer au Document d'Information Clé (DIC) du fonds ainsi qu'à son prospectus complet. Pour des informations plus détaillées sur les risques associés à ce fonds, les investisseurs doivent se référer au prospectus du fonds.

Information importante

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>. Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.

"HSBC RIF - SRI Global Equity" est un compartiment de HSBC Responsible Investment Funds, SICAV de droit Français. Avant toute souscription, les investisseurs doivent se référer au DIC du fonds ainsi qu'à son prospectus. Pour plus de détails sur les risques associés au fonds, les investisseurs doivent se référer au prospectus. Il est à noter que les parts d'OPCVM de HRIF n'ont pas été et ne seront pas commercialisées aux États-Unis ni dans aucun autre territoire, possession ou région sous leur juridiction. De même, elles ne pourront être proposées à un ressortissant des États-Unis que dans le cas où la transaction ne contrevient pas aux dispositions de la Loi relative aux Valeurs Mobilières (Securities Law).

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage personnel et ne doivent être ni reproduites, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les "parties MSCI») ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'origine, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée (www.msibarra.com). Si vous avez un doute sur la pertinence de cet investissement, contactez un conseiller financier indépendant.

© Copyright 2024 Morningstar. © Copyright 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ci-dessus : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs ; (2) ne sont pas autorisées à être copiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas garanties, entièrement ou partiellement, quant à leur exactitude. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour le 13/08/2024

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2024. AMFR_2024_INSTIT_FO_0637. Expires: 31/08/2025